

# Sécurité Publique et Protection de la Population



## M. Daniel Buache, Conseiller municipal

La Direction de la sécurité publique et protection de la population (SP3) gère les activités principales suivantes :

### Police Région Morges

- Direction de police
- Police secours
- Services généraux
- Police de proximité

et supervise les activités suivantes :

- Office de la population
- SIS MORGET
- PCi
- Stand du Boiron

## ACTIVITE DU MUNICIPAL

La particularité du Dicastère SP3 est liée à une profonde restructuration du domaine sécuritaire, pour laquelle l'année 2012 a été une année charnière. Les services de la Police, Incendie et secours, Protection civile ainsi que de l'Office de la population ont été amenés à évoluer vers de nouveaux changements. Les raisons de cette évolution sont :

- les nouvelles tâches de la Police Région Morges (PRM)
- les nouvelles régionalisations
- les nouvelles réglementations
- les attentes toujours en progression de la population.

Ces mutations, en cours et à venir, sont importantes et nombreuses. Si elles permettent de mesurer le chemin parcouru lors du rapport annuel, elles sont également autant de réelles motivations pour l'ensemble des collaborateurs ainsi que pour le responsable du Dicastère SP3.

Le Municipal a participé à 44 séances ordinaires et 3 séances extraordinaires de la Municipalité ainsi qu'aux 11 séances tenues par le Conseil communal. Il a présenté au Conseil communal 3 préavis propres à sa direction et 1 communication verbale.

Les principaux points relevés sont sa participation :

- Aux 11 journées de cours liés aux aspects sécuritaires et destinés aux élus et cadres des administrations, formation dispensée par l'Académie de police, sous l'égide de l'Institut Suisse de police (ISP). Ces cours formateurs ont également permis un lien privilégié avec plus de 40 intervenants, qui sont issus de nos institutions régionales, cantonales, fédérales ainsi qu'universitaires.
- A la mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2012 de la nouvelle entité, fonctionnant avec une accréditation provisoire, de "Police Région Morges" comprenant les Communes partenaires

de Morges, Prévèrenge, Saint-Prex et Tolochenaz, projet qui s'est concrétisé en date du 26 juin, lors de la cérémonie d'inauguration de la nouvelle PRM.

- A la présidence de 13 séances du Comité de direction de la PRM et à la participation de 4 séances du Conseil intercommunal (1 constitutive et 3 régulières).
- A 14 réunions, séances et assemblées dans le cadre de la Conférence des Directeurs des Polices Municipales Vaudoises (CDPVM), en qualité de membre du Comité et trésorier.
- Au Comité de direction du nouveau SIS Morget, en tant que responsable des ressources humaines ainsi que des finances, pour 12 séances et assemblées régionales.
- A la mise en place pour le 1<sup>er</sup> janvier 2013 de la nouvelle entité régionale de la PCi, couvrant le district de Morges et pour laquelle l'Assemblée constitutive s'est déroulée en date du 1<sup>er</sup> novembre.
- Au Comité de direction de la PCi, en qualité de vice-président et responsable des ressources humaines ainsi que des finances, ceci pour 8 séances et assemblées régionales.
- Aux séances des Délégations municipales de l'aménagement de la ville, du plan directeur des circulations, des naturalisations, du programme de mesures du plan mobilité, des commerces, de la coopération au développement, des manifestations ainsi que de la sécurité urbaine.

### SERVICE DE POLICE

#### Préambule

Avec la réforme policière et l'entrée en vigueur de la Loi sur l'organisation policière vaudoise (LOPV) au 1<sup>er</sup> janvier 2012, Morges a scellé l'avenir de son service de police en Association de communes avec Prévèrenge, Saint-Prex et Tolochenaz.

Ces quatre partenaires ont décidé de créer une Association de communes : Police Région Morges (PRM), qui a vu le jour le 26 juin 2012.

Cependant, l'ancienne Police de Morges était déjà active sur le territoire des quatre communes dès le 1<sup>er</sup> janvier 2012, date à laquelle les 5 collaborateurs de la Police de Saint-Prex ont été intégrés opérationnellement à la structure morgienne.

#### Organisation du service

La Police intercommunale s'est restructurée afin de répondre efficacement aux nouvelles exigences légales et opérationnelles.

Le niveau du commandement a été restructuré et un nouveau rythme de conduite a été instauré, afin d'améliorer la conduite et la communication.

La PRM a été subdivisée en trois sections principales : les services généraux, police secours et la brigade de proximité.

Désormais, les tâches optionnelles, à savoir le Service de la signalisation routière, la Police du commerce, le Service des inhumations, le contrôle du stationnement et la Commission de police, font l'objet d'un contrat de prestations entre la Ville de Morges et la PRM.

La subdivision police secours assure les missions générales de police 24h/24, 7/7. Ce service est en mesure d'intervenir sur deux événements en simultané et d'assurer une réception ouverte en permanence. Par ailleurs, depuis 2012, police secours procède à l'enregistrement des plaintes pénales, aux constats de vols par effraction et intervient en cas de violences domestiques.

La brigade de proximité, forte de quatre personnes, a été mise en place, et elle augmente la visibilité de la police auprès de la population. Ses activités consistent principalement à assurer des présences préventives, de démarcher les commerçants, d'assurer le suivi des situations sécuritaires complexes, de résoudre des conflits et de dispenser les cours de prévention scolaire et routière.

#### Identité visuelle

Une nouvelle identité visuelle a été développée avec l'objectif de créer un logo intemporel, sachant que l'Association de communes est appelée à s'élargir aux communes avoisinantes qui le souhaitent.

Cette identité véhicule les valeurs qui sont le reflet des activités de la PRM :

- La vague rouge rappelle la bannière du chef-lieu, la Ville de Morges.
- L'asymétrie du logo illustre que notre action s'inscrit dans la continuité et qu'elle se poursuit.
- L'arrière-plan strié reflète le dynamisme et la rapidité d'intervention.
- Les deux bleus, identiques à ceux de l'uniforme, rappellent que la PRM se fond dans le paysage policier romand.

- Pour finir, la typographie douce et arrondie contraste avec l'arrière-plan dynamique et illustre le côté rassurant et protecteur des forces de l'ordre.



## Formation continue

Un effort important a été consenti en matière de formation en 2012. D'une part, l'attribution de nouvelles prérogatives a été accompagnée de nombreux modules obligatoires de mise à niveau des compétences. Cela a représenté quelque 80 heures de formation par collaborateur policier.

D'autre part, à l'interne, la PRM a développé des collaborations avec des entreprises spécialisées pour optimiser la formation des cadres et pour améliorer la sécurité personnelle. Aussi, les heures de formation en self-défense et au tir seront augmentées.

Un programme de formation des cadres intitulé "Leadership et conduite" a été mis en place avec une société.

Afin de donner de la consistance à la Charte des valeurs développée de 2011 à 2012, les collaborateurs de police secours et de la brigade de proximité suivent désormais des séminaires de formation en éthique, droits de l'homme et analyse de pratique.

## Opérationnel

Le travail préventif de la police a été structuré et organisé de sorte à ce qu'il représente une part prépondérante du travail planifié. Une présence équitable sur l'ensemble du secteur d'intervention a été assurée.

Pour pallier le sentiment d'insécurité à la Gare de Morges, la police y a maintenu une présence quotidienne pour y augmenter la visibilité des forces de l'ordre.

Deux opérations de police coordonnées ont été mises en place, notamment avec des appuis de la Gendarmerie, de la Police de sûreté et de la Police des transports. Ces mesures ont permis d'occuper la voie publique et de suivre l'évolution de la situation sécuritaire en ville de Morges.

L'année 2012 a également vu l'ouverture de deux nouveaux centres EVAM, l'un à Morges et l'autre à Préverenges. Ces structures d'accueil

ont fait l'objet d'un accompagnement particulier de la part de la police.

## Personnel



## Police secours

### Arrivées

- 4 aspirants de police au 1<sup>er</sup> mars (Académie de police, volée 2012-2013)
- 1 caporal au 1<sup>er</sup> juin 2012
- 1 caporal au 1<sup>er</sup> octobre 2012.

### Départs

- 1 sergent au 30 avril 2012
- 1 appointé au 31 août 2012
- 1 agent au 30 septembre 2012
- 1 sergent au 31 octobre 2012.

## Services généraux

- Au 1<sup>er</sup> juillet 2012, engagement d'une assistante de la sécurité publique (ASP).

## Promotions

### Au 1<sup>er</sup> juillet 2012

- 1 capitaine au grade de major
- 1 premier-lieutenant au grade de capitaine
- 1 adjudant au grade de lieutenant
- 1 caporal au grade de sergent
- 1 appointé au grade de sergent
- 1 agent au grade de sergent
- 1 appointé au grade de caporal
- 1 ASP au grade d'appointé ASP.

En mars 2012, à l'issue de leur formation à l'Académie de police, quatre aspirants ont été nommés agents de police.

## Absences pour maladie et accidents au sein du corps de police

En 2012, nous avons dénombré 651 jours d'absence pour maladie, maternité/paternité et accidents, contre 529 en 2011.

### Police secours

Ce sont 2'680 interventions (4'230 annonces de cas tout confondu en 2011) à Morges, 1'136 interventions sur le territoire des communes membres de la PRM (989 annonces de cas tout confondu en 2011) et 31 interventions sur d'autres communes, qui ont occupé nos quatre brigades police-secours évoluant en tournus 24/24. La palette de prestations des agents de la sécurité urbaine est adaptée au milieu dans lequel évolue la police morgienne. La police a procédé à 430 opérations de contrôles d'identité à Morges (256 en 2011) et 174 sur le territoire des autres communes partenaires (40 en 2011).

### Agressions, bagarres, mœurs

Nos services sont intervenus à 111 reprises, contre 119 en 2011 et 181 en 2010.

### Cambriolages, vols, effractions, vols de véhicules

La police a été appelée à intervenir dans 558 cas (464 en 2011).

### Drogue

Nous avons interpellé 55 consommateurs et petits trafiquants (64 en 2011).

### Arrestations

Par une présence ponctuelle dans la rue, la police a arrêté 93 personnes signalées ou en flagrant délit (63 en 2011).

### Brigade canine

Notre binôme homme-chien a rédigé 6 rapports.

### Mise en cellule

24 personnes ont été mises en cellule (78 en 2011), soit :

- 13 à disposition des autorités judiciaires,
- 11 pour bagarre, ivresse et scandale,
- et 30 personnes en garde à vue.

Aucun enregistrement vidéo des cellules n'a été demandé par l'appareil judiciaire.

### Constats d'accidents, rapports, procès-verbaux



L'activité se résume par les chiffres portés sur l'Annexe N° 1 "Tableau des procès-verbaux et rapports de renseignements".

En ce qui concerne les accidents, 155 ont été enregistrés pour Morges et 66 pour les autres communes membres de la PRM.

Ils se répartissent comme suit :

#### Morges

- 56 rapports, dont :
  - 35 pour des accidents avec dégâts matériels,
  - 21 pour des accidents avec lésions corporelles (2 enfants, 7 adolescents et 12 adultes).
- 99 pour des arrangements à l'amiable.

#### Partenaires PRM

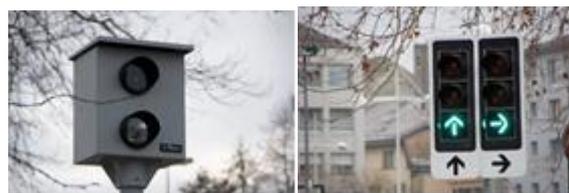
- 36 rapports, dont :
  - 21 pour des accidents avec dégâts matériels,
  - 15 pour des accidents avec lésions corporelles (1 enfant, 4 adolescents et 10 adultes).
- 30 pour des arrangements à l'amiable.

Sur la totalité des accidents sont dénombrés :

- 23 fuites après accident,
- 12 automobilistes en état d'ivresse,
- aucun accident mortel.

### Contrôle des installations lumineuses de régulation du trafic

#### Contrôles feu rouge et vitesse



Depuis 2009, tous nos feux sont conçus pour recevoir des boîtiers de contrôle feu rouge + vitesse, mais ne sont pas équipés en permanence.

9'277'030 véhicules ont été dénombrés par nos installations de contrôle automatique (8'351'400 en 2011). Seules 9'224 infractions ont été dénoncées (7'859 en 2011), soit 0.09% et se répartissent comme suit :

- 2'059 infractions chiffre 309.1 (ne pas observer un signal lumineux),
- 516 infractions chiffre 306.3 (ne pas poursuivre sa route dans la direction indiquée par la flèche).

**Excès de vitesse**

1 à 5 km/h	5'104
6 à 10 km/h	1'304
11 à 15 km/h	188
plus de 15 km/h	53
dont infractions entre 16 et 24 km/h transmises en Préfecture	50
dont infractions de 25 km/h et plus transmises au Juge d'instruction	3

Depuis l'installation des ampoules LED, nous constatons une nette diminution des infractions feu rouge. Ceci est dû à une meilleure perception des feux dans toutes les conditions de lumière.

**Radar préventif (Speedy)**

293'574 véhicules ont été dénombrés par notre installation (141'453 en 2011), dont 43'408 auraient été en infraction, soit 14.78% (9'946/7.03% en 2011).

Près de 214 jours d'utilisation pour l'année 2012. L'appareil a également été installé sur les Communes de Préverenges, Saint-Prex et Tolochenaz. Placée dans des endroits à risque, l'installation permet de sensibiliser les usagers sur le respect de la vitesse autorisée.

**Radar mobile répressif (Multia 6F)**

126'052 véhicules ont été contrôlés (125'525 en 2011).

5'525 infractions (5'692 en 2011) ont été dénoncées (4.38%) et se répartissent comme suit :

1 à 5 km/h	3'787
6 à 10 km/h	1'275
11 à 15 km/h	337
plus de 15 km/h	126

dont 114 infractions ont été transmises en Préfecture (entre 16 et 24 km/h) et 12 au Juge d'instruction (25 km/h et plus).

Les trop grands dépassements de vitesse en localité sont sanctionnés administrativement par le Service des automobiles de la manière suivante :

- plus de 21 km/h = retrait de permis d'une durée de 1 mois,
- plus de 26 km/h = retrait d'une durée de 3 mois.

Cela représente pour les infractions graves commises à Morges, 54 permis retirés en 2012 (67 en 2011).

Les vitesses maximales enregistrées ont été de :

- 98 km/h en localité (zone 50 km/h),
- 131 km/h hors localité (zone 80 km/h).

**Bureau des objets trouvés**

257 objets ont été déposés au poste de police, dont 201 ont été réclamés et restitués.

En espèces, il a été comptabilisé CHF 1'240.00, dont CHF 880.00 ont été restitués.

**Contrôle des champignons**

Nos policiers - contrôleurs ont vérifié 35 kg de champignons au poste de police, lors de 100 contrôles (28 kg lors de 80 contrôles en 2011).

2 kg de champignons ont été reconnus vénéneux ou impropres à la consommation et ils ont été détruits (8 kg en 2011).

Au fil des années, nous constatons que les amateurs de champignons nous apportent moins de champignons toxiques, ce qui nous permet d'estimer que ces contrôles sont positifs et évitent des intoxications.

Le Passeport-Vacances s'est déroulé dans les Bois de Yens et a été fort apprécié des enfants.

**Affaires administratives****Commission de police**

Suite à la nouvelle loi sur les contraventions qui s'applique aux côtés du code de procédure pénale fédérale et d'autres textes, la Commission de police a procédé à 89 citations à comparaître et a tenu 13 audiences, dont résultent :

- 49 amendes
- 6 transmissions au Ministère Public Central
- 4 libérés de toute peine
- 4 avertissements
- 2 réprimandes
- 1 ordonnance de classement
- 6 travaux d'intérêt général
- 17 reports d'audience ou retraits d'opposition.

En outre, la Commission de police a traité pour tous les partenaires de la PRM (Morges compris) :

## 6 - Sécurité Publique et Protection de la Population

- 5'151 ordonnances pénales
- 1'739 sommations
- 491 transmissions de dossiers à l'Office des poursuites
- 377 ordonnances de conversion.

### Notification des commandements de payer

2'026 commandements de payer ont été notifiés (2'456 en 2011).

### Affaires judiciaires (administratives)

Il a été procédé à :

- 63 mandats pour l'Office des poursuites (139 en 2011),
- 133 rapports/retours (commandements de payer et mandats non exécutés - 332 en 2011),
- 1'926 plaintes enregistrées (392 en 2011). Cette augmentation est due au transfert des charges du Canton sur les Communes,
- 49 interventions pour violence conjugale (22 en 2011).

### Sécurité et prévention routière

Nous sommes actifs dans la prévention routière par différentes actions, telles que :

- Diverses campagnes d'affichage, en collaboration avec le Bureau de Prévention des Accidents (BPA), la Police cantonale et le Conseil de la Sécurité Routière (CSR).
- Visites dans les écoles : durant les mois de septembre, octobre et décembre, 72 classes de Morges, Prévèrenge et Saint-Prex ont été visitées, totalisant 1'335 élèves des niveaux enfantine et premier cycle primaire (Morges : 16 classes/261 élèves, Prévèrenge : 42/806, Saint-Prex : 14/268).
- Formation de patrouilleurs scolaires : 17 nouveaux patrouilleurs scolaires ont été formés au mois de septembre.

### Véhicules

Le Service de police dispose de 11 véhicules et de 4 vélos, soit :

- 4 voitures police de 1<sup>ère</sup> intervention,
- 1 voiture 2<sup>e</sup> intervention (ex-véhicule Police de Saint-Prex),
- 1 voiture banalisée,
- 1 voiture affectée à la brigade de proximité,
- 1 voiture affectée aux contrôles de vitesse,

- 2 fourgons affectés au Service de la signalisation,
- 2 motos,
- 4 vélos, dont 1 pour les divers déplacements du chef du Service de la signalisation.

### Service de la signalisation

#### Organisation du service



Pour l'année 2012, l'organisation du service a été la suivante :

- 1 responsable du Service de la signalisation,
- 1 employé au secteur des parcomètres et signalisation,
- 1 employé à 50 % signalisation et 50 % SIS MORGET.

Les 3 assistants de police collaborent à raison de 1,5 jour par semaine, par alternance, à la récolte et au triage de la monnaie des parcomètres ainsi qu'aux petites réparations de ces derniers. Ils participent également aux travaux de pose et de récupération de la signalisation.

#### Activités du service

Notre service a assuré les tâches suivantes :

- Mise en place de la signalisation lors des nombreuses manifestations.
- Gestion de la signalisation lors des multiples travaux sur le réseau routier.
- Coordination et suivi des travaux avec les entreprises effectuant les travaux sur le réseau routier.
- Entretien et réparation de la signalisation.
- Récolte et triage de la monnaie des parcomètres de la ville et entretien de ces derniers.
- Supervision du marquage routier.
- Entretien et pose de la signalisation dans une multitude des rues et parkings de notre ville.

En outre, il a été fortement sollicité pour diverses interventions, à savoir :

- Pérenniser le parcours de Morges bouge.
- Poursuivre le remplacement des plaques des noms des rues.
- A 62 reprises pour le ramassage de cycles, cyclomoteurs et autres objets en ville.
- A 48 reprises pour réparer des dommages causés à la signalisation, au nettoyage des graffitis, aux dégâts des abribus, etc., causés par des inconnus.
- A 8 reprises pour réparer du matériel endommagé lors d'accidents, dont les personnes ont été identifiées. Les frais occasionnés (CHF 19'914.10) ont été facturés aux responsables.
- A 305 reprises pour poser de la signalisation concernant les divers services communaux, services funèbres, Protection civile, sapeurs-pompiers, Beausobre, écoles, ainsi que les sociétés sportives et culturelles morgiennes.
- A 155 reprises pour la réservation de places de parc suite aux demandes de privés, livraisons, grues, déménagements, travaux, etc. Ces prestations ont été facturées aux demandeurs pour un montant de CHF 24'026.50.
- A 25 reprises pour des accidents de circulation, des fuites d'eau et de gaz, des inondations et des incendies.

#### **Projets d'étude de circulation et de constructions - Réalisations et modifications sur le réseau routier**

Suite aux 20 séances TRUCPOL et Aménagement de la ville, les principaux projets de circulation et de constructions suivants ont été étudiés et par la suite acceptés et réalisés ou refusés :

- Quartier Sablon/Saint-Louis/Yersin, aménagements et marquages supplémentaires pour la modération de la vitesse
- Avenues H.-Monod/H.-Warnery, poursuite de la réalisation d'une piste et bande cyclables, marquage et signalisation
- Avenue des Pâquis, finitions de la bande cyclable et des différents marquages
- Installation de la signalisation du Centre de vie enfantine
- Giratoire du Petit-Bois, poursuite du chantier, mise en place de la signalisation et réalisation des différents marquages et aménagements routiers
- Giratoire de La Longeraie, étude avec l'Office Fédéral des routes et le Service des routes.

Création et mise en place de la signalisation et réalisation des différents marquages et aménagements routiers

- Giratoire de la Longeraie/avenue H.-Monod, étude pour des aménagements cyclables
- Arrêts de bus En Bonjean et Charpentiers, étude et aménagement
- Carrefour Riond-Bosson, étude et création d'un "SAS vélo", amélioration de la fluidité du trafic, étude pour l'insertion d'un nouveau cheminement cyclable
- Place de la Gare, amélioration des aménagements pour les cars postaux et les taxis
- Etude d'aménagement pour des lignes tactilo-visuelles au centre-ville
- Création et pose de la signalétique des emplacements du Pedibus
- Etude pour la création de places de parc handicapés et taxis au centre-ville
- Etude sur la stratégie globale du stationnement deux-roues et pose de nouveaux supports à vélos
- Avenues J.-J.-Cart/de Marcelin, marquage, rénovation de l'enrobé et amélioration de la signalisation et de la sécurité des piétons
- Chemins du Banc-Vert/de Rosemont/avenue A.-Hugonnet, marquage et rénovation de l'enrobé
- Etude d'aménagement du giratoire de la Tour
- Chemin de Grasse, aménagement cyclable, changement et légalisation de la signalisation
- Etude PPA Parc des Sports et parking
- Etude d'aménagement pour l'accès à Riond-Bosson
- Amélioration/sécurisation du chemin de la Grosse-Pierre (Hôpital)
- Chemin de la Chenaillettaz, aménagements routiers
- EMS de Beausobre, étude d'aménagements
- Etude pour la pose de bandes rugueuses transversales devant le passage piétons Patinoire/avenue H.-Warnery
- Rues Centrale/Sablon, création d'un îlot central et marquage de passages piétons
- Agglomération Lausanne-Morges, études préliminaires de la requalification de la RC1 et d'itinéraires cyclables.

## Chantiers

La Direction IEEP a délivré 118 permis de fouilles, de dépôts de bennes ou d'échafaudages sur le domaine public de la commune (117 en 2011); à chaque permis, notre service intervient en moyenne entre 3 et 4 reprises par chantier et pour certains, chaque semaine.



Les chantiers les plus importants ont été :

- Rues des Charpentiers/Centrale, démolition et construction d'immeubles
- Création du giratoire de La Longeraie
- Création du giratoire du Petit-Bois
- Chemins de la Chenaillettaz-Triolet, renforcement des canalisations, conduite industrielles et aménagements routiers
- Rue des Charpentiers/passage de la Couronne, réfection de la Poste
- Rues Centrale/Traversière, réfection des façades à l'aide de nacelles et camion-grue, travaux de transformation, sondages et fouilles
- Rue de l'Avenir, nouvelles constructions et fouilles
- Hôtel-de-Ville, fouilles, restructuration du réseau électrique et travaux divers
- Avenue J.-Muret/chemin des Pétoleyres, fouilles et raccordements des conduites de gaz.

## Places de stationnement et parcomètres

Recensement des places de stationnement.

Domaine public :

TYPE DE ZONE	NOMBRE PLACES
gratuit 2 h	22
gratuit 5 h	9
gratuit 6 h	185
gratuit 10 h	64
gratuit 72 h	222
payant 1/2 h	54
payant 1 h	165
payant 2 h	154
payant 5 h	112
payant 10 h	872
bleue	198
car	1
deux roues	911
handicapé	24
livraison	29
<b>Total</b>	<b>3 022</b>

gratuit 2 h	0.7%
gratuit 5 h	0.3%
gratuit 6 h	6.1%
gratuit 10 h	2.1%
gratuit 72 h	7.3%
payant 1/2 h	1.8%
payant 1 h	5.5%
payant 2 h	5.1%
payant 5 h	3.7%
payant 10 h	28.9%
bleue	6.6%
car	0.0%
deux roues	30.1%
handicapé	0.8%
livraison	1.0%
<b>Total :</b>	<b>100.0%</b>

Domaine privé :

- 1'020 places de parc sur les domaines privés du centre-ville, permettent aux usagers des commerces de se stationner (Gare P+R : 269; Charpentiers : 591; Pont-Neuf : 160).
- 140 places de parc se trouvent dans le secteur Gottaz Sud/LIPO et 256 Gottaz Nord/COOP.

Pour gérer les places payantes sur les domaines publics, notre parc de parcomètres est constitué de 49 appareils :

- 25 horodateurs (avec ticket),
- 24 parcomètres solaires (sans ticket).

Entretien technique des parcomètres :

652 interventions (650 en 2011) ont été effectuées pour maintenir le parc de machines en parfait état de fonctionnement. Il nous faut ajouter à cela tous les contrôles programmés (renouvellement des rouleaux de ticket, collecte de la monnaie, entretien périodique, etc.).

Les 6 horodateurs (place de l'Eglise, rue Louis-de-Savoie (3), place Dufour et place de la Navigation) ont été remplacés par des nouveaux horodateurs solaires.

Stationnement du personnel de la Ville de Morges et des employés d'organisations régionales et/ou de l'Etat de Vaud :

Suite au nouveau plan mobilité pour l'administration communale, entré en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2012, 190 employés ont obtenu une autorisation de stationner sous la forme d'un macaron all-park® pour stationner sur le domaine privé de la Ville de Morges et les domaines privés loués par celle-ci. Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2012, le prix annuel de location d'une place de parc est passé de CHF 300.00 à CHF 330.00, pour une place à l'extérieur, et de CHF 400.00 à CHF 430.00 pour une place à l'intérieur (parking souterrain).

## Sécurité des chantiers

Le Bureau Masotti Associés S.A., à Saint-Prex, a consacré 170 heures pour la surveillance des chantiers sur le territoire de notre commune.

## Service des inhumations et incinérations

265 décès (125 morgiens), soit 36 de moins qu'en 2011, ont été inscrits dans le registre officiel du Service communal des inhumations et incinérations.

On dénombre 13 inhumations au Cimetière de Morges, 43 dans d'autres communes, 206 incinérations et 3 corps légués à l'Institut de pathologie.

En 2012, la Municipalité a reçu 8 demandes de prise en charge pour les frais d'obsèques de défunts morgiens (5 en 2011).

### Police du commerce

Les Grands Marchés, organisés par la Police du commerce, ont vu l'affluence :

- d'environ 200 étalagistes pour le Marché de Printemps,
- d'environ 200 étalagistes pour le Marché d'Automne,
- de 90 étalagistes, par soir, pour les Nocturnes de fin d'année.

Dans le cadre d'une simplification administrative de l'Etat de Vaud, la procédure de demande d'autorisation pour organiser une manifestation a changé. Le Portail cantonal des manifestations, communément appelé POCAMA, a été mis en ligne depuis septembre 2011. La première version étant compliquée, une deuxième version allégée a été mise en ligne en décembre 2012.

228 correspondances ou autorisations ont été rédigées pour diverses manifestations se déroulant à Morges. Avec les demandes POCAMA, une septantaine de permis temporaires pour la vente de boissons alcooliques à consommer sur place ont été automatiquement délivrés.

Du 8 janvier au 18 février 2012, 5 lotos ont été organisés à Morges.

Tout acteur ou musicien de rue doit se présenter au poste de police pour être auditionné et ce, afin d'obtenir l'autorisation de jouer. Cette année, 5 musiciens et 10 mimes ont été interdits d'animer nos rues.

### Stand de tir

Le stand a été ouvert du 20 mars au 20 octobre. Pendant les vacances, il n'a pas été exploité du 2 juillet au 5 août.

Cartouches tirées à 300 m :

2012	50'669
2011	57'838

Présidée par le Municipal Denis Pittet, la Commission consultative Stand de tir du district de Morges au sein de l'ARCA M s'est réunie à 4 reprises au cours de l'année 2012. Par ailleurs, la commission a présenté, en date du 11 octobre, un état de situation des 28 places de tir du district aux 24 représentants de Municipalités et ou présidents de sociétés de tir présents. Cette présentation est disponible en format électronique.

Si ces informations et inventaire ont permis de comptabiliser les cartouches tirées dans le dis-

trict, aussi bien pour les tirs militaires que pour les tirs sportifs, personne ne s'est pressé au portillon pour recevoir les tireurs morgiens, dont l'échéance de délocalisation du Boiron reste planifiée pour fin 2014.

En date du 13 décembre 2012, le groupe de travail a sélectionné 8 places de tir potentielles et la prochaine étape sera de contacter les communes concernées afin de mesurer les possibilités d'extension de leur dispositif actuel.

Par ailleurs, la commission a veillé aux mesures d'assainissement (SESA), préconisées par le canton, de certains sites (cibleries).

### SAUVETAGE

Du rapport établi par le président, M. Eddy Streit, nous relevons en matière d'activité les chiffres suivants :

- 72 interventions réalisées par les 52 membres actifs opérationnels en sauvetage (75 en 2011),
- 152 personnes assistées (142 en 2011), dont 8 cas graves pour qui un sauvetage a été nécessaire (personnes en danger). Il est à remarquer que les avaries sur multicoques (2) sont des interventions difficiles vu le genre de bateau.

La Section SISL de Morges est formée essentiellement de volontaires et peut être alarmée 24h/24h et 365 jours par an.

## CONTRÔLE DES HABITANTS

### Personnel

#### Arrivée

- Au 1<sup>er</sup> août, une apprentie de 2<sup>e</sup> année.

#### Départ

- Au 31 octobre, un collaborateur à 100 %.

### Tableau comparatif des mutations et statistiques de la population

	2012	2011	2010
Arrivées	1'763	1'572	1'448
Naissances	165	124	142
Changements d'adresse	586	486	1'143
Changements d'état civil	309	320	451
Départs	1'625	1'306	1'433
Décès	125	147	141

	2012	2011	2010
Mutations diverses (naturalisations, tutelles, adoptions, changements de noms/prénoms, de permis, etc.)	1'173	968	1'054

Au 31 décembre 2012, le nombre d'habitants établis dans notre ville est de 15'038, dont 5'213 étrangers, respectivement 14'860 habitants, dont 5'047 étrangers en 2011, 14'759 habitants et 5'146 étrangers en 2010 et 13'692 habitants et 3'818 étrangers en 2000.

Le 15<sup>e</sup> habitant a été enregistré le 28 novembre 2012.

Nous avons atteint le chiffre de 15'770 résidents, dont 5'721 étrangers représentant 36.27 % de la population composée de 113 nationalités, respectivement en 2011 : 15'466 résidents, dont 5'408 étrangers, soit 34.96 % pour 112 nationalités et en 2010 : 15'233 résidents, dont 5'376 étrangers, soit 35.29 % pour 112 nationalités et en 2000 : 14'127 résidents dont 4'054 étrangers, soit 28,70 % pour 92 nationalités.

Malgré le fait que 82 étrangers aient obtenu la nationalité suisse pour cette dernière année, la population suisse reste relativement stable. Nous relevons que le nombre de bourgeois de la ville a de nouveau progressé pour atteindre 1'127 personnes originaires de Morges (1'085 en 2011, 1'077 en 2010, et 684 en 2000). En 2012, nous avons inscrit 1'763 nouveaux habitants soit le 11.7 % de la population morgienne ! Ce chiffre ne fait que progresser ces dernières années au vu des changements fréquents de lieu de vie des citoyens. Les changements d'adresses au sein de Morges ont à nouveau augmenté avec les nouveaux logements mis à disposition.

Les données statistiques annuelles sont répertoriées sur l'Annexe N° 2.

En 2012, 34 personnes sont devenues nonagénaires, portant le nombre de personnes de cette tranche d'âge à 157 et 4 citoyens ont plus de 100 ans. Née le 12 août 1910, Mme Hélène Le-coultre est la doyenne de Morges.

Le nombre de 161 personnes de plus de 90 ans est en légère baisse de 1.2 % (163 en 2011).

### Cartes d'identité

En 2012, 611 citoyens morgiens se sont présentés à nos bureaux pour obtenir une carte d'identité (774 en 2011), dont 184 habitants mineurs (223 en 2011).

Cette baisse est due aux citoyens qui se rendent au centre de biométrie à Lausanne pour établir une carte d'identité en même temps que le nouveau passeport biométrique.

### Registre civique

Cette année, le registre civique a été mis à jour et établi à 6 reprises, avec 3 participations des électeurs étrangers pour l'élection du Conseil communal, de la Municipalité et de la Syndicature.

### Tutelles/curatelles

Nous relevons que 149 citoyens sont suivis par la Justice de Paix et se sont vus attribuer une mesure de tutelle/curatelle (120 citoyens en 2011).

### Personnes invitées et prises en charge par les citoyens morgiens (visa touristique)

37 personnes émanant de pays étrangers (états tiers) ont reçu un visa touristique pour une durée moyenne de 60 jours permettant de rejoindre leur famille établie à Morges (38 personnes en 2011).

### Dénonciations à la Justice de Paix

10 citoyens ont été dénoncés au Ministère public car une irrégularité a été constatée lors de leur demande d'enregistrement à Morges : séjour illégal, travail non déclaré, entrée illégale en Suisse (6 citoyens ont été dénoncés en 2011).

### Loi sur l'harmonisation des registres (LHR)

Avec la préparation du recensement de la population de 2012 ainsi que la mise à jour des données communales, ce sont près de 3'500 interventions manuelles qui ont été effectuées (mise à jour des données personnelles, types de ménage, numéro NAVS 13, EGID, EWID).

### Le fichier des entreprises

Le fichier des entreprises a été mis à jour avec l'envoi d'une lettre-type à l'ensemble des entreprises connues et répertoriées dans le fichier communal. Un processus complet est en cours d'élaboration, comprenant les besoins des autres services communaux.

### SERVICE INCENDIE ET SECOURS (SIS) MORGET

Le Service du feu est depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012 sous la responsabilité d'une Association de communes, dénommée le SIS MORGET et composée de 29 communes de la région morgienne.

La Ville de Morges est représentée au sein de cette association par un membre délégué, M. le Municipal Denis Pittet et au sein du Comité directeur par M. le Municipal Daniel Buache.

En conséquence, les responsabilités concernant la défense incendie de la Ville de Morges sont déléguées au SIS MORGET.

## Annexe N° 1

TABLEAU DES PROCES-VERBAUX ET RAPPORTS DE RENSEIGNEMENTS												
	Résultats PRM (Morges, Préverenges, Saint-Prex et Tolocheuz)	Résultats Morges + SRM Echandens, Préverenges et Tolocheuz	Résultats Morges + SRM Echandens, Préverenges et Tolocheuz	Résultats Morges + SRM Echandens, Préverenges et Tolocheuz	Résultats Morges							
ANNEES	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001
Contraventions règlement de police	155	202	239	268	240	231	292	325	199	151	161	167
Contraventions loi sur le contrôle des habitants	12	17	20	6	37	44	38	38	56	18	73	60
Rapports de renseignements au contrôle des habitants	6	38	3	20	23	13						
Rapports de renseignements au Commandant	117	18	43	46	63	68	30	0	138	51	40	48
Décharge de constat	129	139	147	147	193							
Rapports d'interventions chiens	6	20	12	14	12	21	35	43	58	92	99	117
Rapports naturalisation et renseignements	68	52	46	80	54	111						
<b>Total</b>	<b>493</b>	486	510	581	622	488	395	406	451	312	373	392
AO feux	2'059	2'068	2'093	1'985	3'362	2'983						
Présélections	516	403	486	403	554	492						
1-5 km/h	9'738	7'577	4'790	5'447	4'341	4'905						
6-10 km/h	2'925	2'761	2'875	3'553	3'450	2'553						
11-15 km/h	638	547	601	666	745	587						
Contraventions circulation et stationnement (LAO)	23'437	16'638	25'510	22'597	22'935	15'321	26'681	28'059	25'167	16'624	13'641	15'478
<b>Total compétence municipale</b>	<b>39'313</b>	<b>29'994</b>	<b>36'355</b>	<b>35'232</b>	<b>36'009</b>	<b>27'329</b>	<b>27'076</b>	<b>28'465</b>	<b>25'618</b>	<b>16'936</b>	<b>14'014</b>	<b>15'870</b>
Préfecture, contraventions circulation	240	202	193	156	152	101	138	364	285	128	136	148
Ministère public, Tribunal des mineurs circulation	16	57	45	40	45	20						
Préfecture, contraventions administratives	22	47	35	58	25	30	19	44	9	36	50	50
Ivresse au volant non-qualifiée	37	33	22	19	7							
Rapports accidents	83	74	79	67	55	54	39					
Rapports à l'Office des poursuites	194	332	285	217	165	149	137	79	125	93	86	53
Vitesse Préfecture	198	173	178	208	206	153	142					
<b>Total compétences cantonales</b>	<b>790</b>	<b>918</b>	<b>837</b>	<b>765</b>	<b>655</b>	<b>507</b>	<b>475</b>	<b>487</b>	<b>419</b>	<b>257</b>	<b>272</b>	<b>251</b>
Affaires judiciaires, arrestations, moeurs, drogue	102	81	77	55	66	71	134	94	136	142	105	115
Ivresse au volant sans accident	56	48	50	51	38	34	36	46	31	32	51	37
Vols et révocations de cycles et cyclomoteurs	94	216	242	235	233	246	251	192	85	183	125	139
Plaintes pénales (enregistrement)	1'957	392	290	223	188	169	144	168	134	162	136	132
Rapports renseignements judiciaires	22	26	28	29	40	40	0	0	0	0	0	0
Vitesse Ministère public	20	22	26	24	25	20	12	0	0	0	0	0
<b>Total des affaires judiciaires</b>	<b>2'251</b>	<b>785</b>	<b>713</b>	<b>617</b>	<b>590</b>	<b>580</b>	<b>577</b>	<b>500</b>	<b>386</b>	<b>519</b>	<b>417</b>	<b>423</b>
Rapports à la Municipalité et ses directions	3	12	9	11	4	13	34	38	109	103	130	158
Rapports, dégâts : chaussée, signalisation, etc.	5	23	36	22	11	9	8	12	17	17	7	15
<b>Total des rapports à la Municipalité</b>	<b>8</b>	<b>35</b>	<b>45</b>	<b>33</b>	<b>15</b>	<b>22</b>	<b>42</b>	<b>50</b>	<b>126</b>	<b>120</b>	<b>137</b>	<b>173</b>
Rapports administratifs, Juge de paix, Tribunal	3	280	132	106	79	4	20	39	20	59	39	21
PC170/Sirène	8	20										
<b>TOTAL GENERAL DES RAPPORTS</b>	<b>42'866</b>	<b>32'518</b>	<b>38'082</b>	<b>36'753</b>	<b>37'348</b>	<b>28'442</b>	<b>28'190</b>	<b>29'541</b>	<b>26'569</b>	<b>17'891</b>	<b>14'879</b>	<b>16'738</b>

## Annexe N° 2

	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total
<b>Population au 31 décembre</b>					
Habitants suisses	3'881	4'784	704	656	9'825
Habitants étrangers	2'267	2'089	470	387	5'213
<b>Totale population établie</b>	<b>5'948</b>	<b>6'873</b>	<b>1'174</b>	<b>1'043</b>	<b>15'038</b>
Habitants suisses en séjour	106	114	2	2	224
Habitants étrangers en séjour	18	17	2	-	37
Etrangers en court séjour	272	184	8	7	471
<b>Total population résidente</b>	<b>6'344</b>	<b>7'188</b>	<b>1'186</b>	<b>1'052</b>	<b>15'770</b>
<b>Bourgeois de Morges</b>					
<b>Morgiens</b>	<b>419</b>	<b>526</b>	<b>92</b>	<b>90</b>	<b>1'127</b>
<b>Etat civil</b>					
Célibataire	2'384	2'201	1'186	1'052	6'803
Marié(e)	2'903	2'897	-	-	5'800
Partenariat enregistré	17	4	-	-	21
Marié(e) seul(e)	236	116	-	-	352
Marié(e) séparé(e)	171	211	-	-	382
Divorcé(e)	521	981	-	-	1'482
Séparé juridiquement	1	1	-	-	2
Veuf, veuve	131	797	-	-	928
<b>Total état civil</b>	<b>6'344</b>	<b>7'188</b>	<b>1'186</b>	<b>1'052</b>	<b>15'770</b>
<b>Confession</b>					
Protestants	1'883	2'614	201	192	4'770
Autres confessions chrétiennes	22	19	3	-	44
Catholiques	2'360	2'700	462	405	5'927
Israélites	4	8	3	1	16
Musulmans	341	266	91	90	788
Orthodoxes	70	97	19	19	205
Bouddhistes	19	26	6	4	55
Hindouistes	9	8	1	2	20
Autres religions	97	125	14	11	247
Sans	1'559	1'425	386	328	3'698
<b>Total confession</b>	<b>6'344</b>	<b>7'188</b>	<b>1'186</b>	<b>1'052</b>	<b>15'770</b>
<b>Permis</b>					
Permis "B"	729	708	143	98	1'678
Permis "C"	1'436	1'299	306	271	3'312
Permis "C1"	-	2	-	-	2
Carte de légitimation du DFAE	10	8	2	4	24
Permis "F"	2	5	-	1	8
Permis "L"	43	29	5	2	79
Permis "N"	17	13	8	7	45
Permis en suspens	30	25	6	4	65
Attestation avec délai de départ	-	-	-	-	-
Touriste - sans permis	-	-	-	-	-
<b>Total permis</b>	<b>2'267</b>	<b>2'089</b>	<b>470</b>	<b>387</b>	<b>5'213</b>
<b>Permis "G"</b>	<b>285</b>	<b>186</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>471</b>

Les permis frontalier sont en forte hausse, 471 en 2012 (316 en 2011), soit 49 %, car de plus en plus d'employeurs engagent des personnes frontalières pour des missions temporaires. Ils ne sont pas comptabilisés dans le total de la population résidente vu que leur domicile reste à l'étranger.

## Répartition Suisses-Etrangers

